

# Programme du stage SUD O-Q

	Jeudi 23 novembre	Vendredi 24 novembre
<b>Matin</b>	<p align="center"><b>Défendons nos droits</b></p> 8h30-9h : accueil, café Présentation dynamique Informations juridiques : droits, obligations, statut des fonctionnaires le rôle et les compétences des CHS-CT : pourquoi c'est un outil de lutte	<p align="center"><b>Luttons contre les discriminations</b></p> - Planning Familial : Brainstorming du genre + présentation des outils - SOS Homophobie - situation des migrants dans les Hautes-Alpes et la scolarisation des mineurs isolés
<b>Après-midi</b>	<p align="center"><b>Proposons des pédagogies alternatives</b></p> - luttes et alternatives portées par SUD Éducation - pédagogie Steiner - pédagogie Freinet  Ateliers pour aller plus loin : <ul style="list-style-type: none"> <li>• langues régionales</li> <li>• pédagogies alternatives</li> <li>• juridique/RSST</li> </ul>	Ateliers pour aller plus loin : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Homophobie</li> <li>• Planning familial</li> <li>• Défi sans écrans</li> </ul> <i>D'autres ateliers sont possibles à la demande des stagiaires...</i>  <p align="center"><b>Bilan du stage</b></p>
<b>Soirée</b>	Projection d'extraits de la conférence de Delphine Martino du 8 mars 2017 + discussion avec Gaëlle Vallet ( <i>déleguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes</i> )	

## Pour s'inscrire... 2 étapes :

**Étape 1 :** Envoyer la demande ci-dessous à votre supérieur hiérarchique

**avant le 23 octobre 2017 (AVANT LES VACANCES)**

NOM ..... Prénom ..... Grade ou fonction ..... Établissement .....  à ..... (Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service)
<p>Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984 portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé de ..... jours du ..... au ..... inclus pour participer au stage de formation économique et sociale, qui se déroulera à Gap ; stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).</p> <p align="right">A..... Le.....</p> <p align="right">Signature</p>

**Étape 2 :** Prévenir votre syndicat préféré en envoyant un mail à [sudeduc05@gmail.com](mailto:sudeduc05@gmail.com)